

# Compte rendu Conseil municipal du 10 avril 2024

Présents: M. LELIEVRE Gérard, Maire - M. MOINEAU Christophe – Mme DUFOUR Emmanuelle - M. BEZANCON Claude - Mme BREUGNON Sylvie – M. CAUDE Julien - M. CHAUMERON Christian – Mme CORBASSON Christine – M. DUMONT Julien - Mme FOUASSIER Isabelle – M. FRACELLI Dominique - M. THIERRY Alain – Mme WESTERLIN Sandra

Retard excusé : M. DUMONT Julien

Absents excusés: Mme BAGLAND Aurélie (Pouvoir à M. THIERRY) – M. DUMONT Julien (Pouvoir à Mme DUFOUR) – Mme PETROZ Maria (Pouvoir à M. MOINEAU)

M. BEZANCON a été nommé secrétaire de séance.

## • Prime de pouvoir d'achat

Après avoir soumis au CST du CDG 45 le projet d'attribution de la Prime de Pouvoir d'Achat aux agents, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer cette prime, aux conditions établies lors de la séance du 22 mai 2024

## • Avancement de grade

M. le Maire informe le Conseil que deux agents bénéficient d'un avancement de carrière. Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces deux avancements de grade.

## • Stagiairisation de deux agents – Ouverture de poste

Deux postes contractuels sont actuellement occupés jusqu'au 31 août 2024. L'accroissement de la charge de travail de ces services étant désormais permanent, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote la création de deux postes pour le grade d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe stagiaires.

## • Bail commercial du locataire – Traiteur « Chez Christine »

M. le Maire informe le Conseil que le local commercial situé rue de l'Huilerie dont la collectivité est propriétaire a changé de locataire. Il s'agit de la SAS « Chez Christine », traiteur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'établir un bail commercial sous couvert d'un acte notarié pour un loyer mensuel de 350 € TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## • Devis concernant les jeux extérieurs – Salle polyvalente

M. le Maire présente au Conseil le devis de l'entreprise VAD COLLECTIVITE concernant les jeux extérieurs qui seront installés aux abords de la salle polyvalente. Il s'élève à 13 595 € HT, soit 16 314 € TTC.

## • Marché travaux intérieurs de l'église – Demande de subvention à la DRAC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, demande une subvention auprès de la DRAC pour le montant maximum éligible

## • Travaux rue de la Varenne – Avenant au marché de voirie

M. le Maire informe le Conseil qu'il serait judicieux d'effectuer des travaux complémentaires aux travaux prévus rue de la Varenne :

- Aménagement de sécurité par la mise en place d'un rétrécissement par des îlots dans un virage à faible visibilité.

- Aménagement de deux ralentisseurs pour réduire la vitesse.

- Des travaux de gestion des eaux pluviales sur une longueur de 250 m avec un caniveau de collecte de l'eau et tranchée drainante sur les conseils du service infrastructure de l'Agglomération montargoise.

M ; le Maire présente les esquisses de ces aménagements ainsi que le détail des coûts qui justifient l'avenant au marché de voirie pour un montant de 135 000 € TTC.

Le montant du marché passe de 362 062,86 € TTC à 497 062,86 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant au marché de voirie présenté.

### • Organisation du bureau de vote pour les élections législatives du 30 juin et du 7 juillet

Le Conseil municipal désigne les membres du bureau de vote.

### • Affaires diverses

#### - **Assainissement rue de la Mairie**

M. le Maire informe le Conseil que les travaux d'assainissement devant la mairie sont terminés et que la date de réception pour cette tranche est prévue le 9 juillet. Concernant les travaux de voirie, trottoirs et aménagements paysagers devant la mairie, la clôture de l'appel d'offres est prévue le 20 août et l'ouverture des plis en septembre pour un début des travaux au plus tôt le 15 octobre prochain, pour une durée estimative de 3 mois.

#### - **1 000 Dojos**

M. le Maire informe le Conseil que les travaux dans la salle d'activités (ancienne cantine) pour la création de l'espace « 1 000 dojos » débuteront prochainement afin de pouvoir l'utiliser en septembre.

En collaboration avec les J3 Judo Amilly, des séances de judo seront programmées pour les périscolaires les mercredis de 10h à 11h, pour les enfants de 6 à 11 ans. Les enfants qui seront à l'ALSH pourront également avoir accès à cette activité sportive.

L'adhésion à la section J3 Judo Amilly pour un an est de 100 € pour l'année 2024/2025.

#### - **Travaux place de l'église**

Les travaux au niveau de la place de l'église devraient reprendre en septembre. Afin d'avoir une vue d'ensemble cohérente, au vu de l'état du mur en mitoyenneté avec un riverain, les limites séparatives seront validées par un géomètre et le mur sera rénové.

#### - **Pylône Telecom**

M. le Maire fait part au Conseil de la pétition faite par les riverains de la parcelle YG31 (Rue de la Grande Allée) refusant l'implantation d'un pylône TDF sur celle-ci.

M. le Maire précise qu'afin de répondre favorablement au mécontentement des riverains et à l'installation d'un pylône TDF pour l'hébergement d'opérateurs téléphoniques, la proposition d'une partie de la parcelle communale YH20 a été retenue contre une indemnisation de 10 000 € par TDF.